



N° 1NRU2019/DPGU/DAJT/DATV

Rabat, le 16/9/2019

الوكالة الحضرية للرباط و سلا
+٣٥٢٥٤٧ ٩٣٥٠٤ | QQ٦٠٤ ٨ ٥٣٦
AGENCE URBAINE DE RABAT-SALE

**A
MADAME/MONSIEUR Hicham**

OBJET : Note de renseignements urbanistiques relative au terrain objet du TF TI sis .
Arrondissement Agdal Ryad, Préfecture de Rabat

REF : Votre demande en date du 16/9/2019 du (R.N° 1NRU2019).

En réponse à votre demande citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que d'après les dispositions du plan d'aménagement communal de Agdal-Ryad, approuvé par décret n° 2-98-358 du 16 novembre 1998 publié au Bulletin Officiel n° 4642 du 26 novembre 1998. le terrain en question est affecté en zone Touarga,

Ainsi, vous trouverez ci-joint une copie de la réglementation urbanistique et un extrait du plan d'aménagement du terrain considéré.

De même, il convient de signaler que le nouveau projet de plan d'aménagement unifié de Rabat a été soumis à l'examen du Comité Local, dans le cadre des consultations interservices, conformément aux dispositions de l'article 20 du décret n° 2-92-832 du 14 octobre 1993 pris pour l'application de la loi n° 12-90 relative à l'Urbanisme.

Par ailleurs, il est à préciser que la présente note de renseignements est délivrée sur la base des données disponibles à cette Agence Urbaine et ne peut, donc attester de leur véracité et n'équivaut, en aucun cas, à un accord de principe pour la réalisation d'un quelconque projet, lequel doit respecter :

- Les dispositions de loi n° 12-90 relative à l'Urbanisme, promulguée par le dahir n° 1-92-31 du 15 hija 1412 (17 juin 1992) et son décret d'application ;
- Les dispositions de la loi n° 25-90 relative aux lotissements, groupes d'habitations et morcellements, promulguée par le dahir n° 1-92-7 du 15 hija 1412 (17 juin 1992) et son décret d'application ;
- Les alignements communaux ;
- Les lotissements et les groupes d'habitations approuvés et leurs cahiers des charges.
- et de manière générale, satisfaire aux lois et règlements en vigueur.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Pour La Directrice Générale et P.O

EN-PR-R3B-00-05



Angle Avenue Al Araar et Rue Al Jaouz, Secteur 16, Hay Ryad - B.P 2006 - Rabat
ملاقي شارع العرش وزنقة الجوز، قطاع 16، حي الرباط - ص.ب : 2006 - الرباط
Tél./Fax : 05 37 57 55 55 - 05 37 56 46 27 - www.auris.org.ma - e-mail : auris@auris.org.ma

